

**ALLOCUTION DU
CENTRE CANADIEN DE LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME ET LES TOXICOMANIES
à la 50^e séance de la CICAD
Buenos Aires (Argentine), 4 novembre 2011**

M. le président, M. le directeur exécutif Simmons, commissaires de la CICAD, chers collègues. Je m'appelle Carmen Fernandez et je suis directrice exécutive de CIJ.

Je prononce cette allocution au nom de Michel Perron, premier dirigeant du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies et président du Comité de Vienne des ONG sur les stupéfiants, principal groupe appuyant la collaboration entre les ONG et la Commission des stupéfiants de l'ONU.

CIJ siège aussi au Comité de Vienne, principal groupe appuyant la collaboration entre les ONG et la Commission des stupéfiants de l'ONU.

Pour commencer, nous tenons à tous vous féliciter pour 25 ans de travail fructueux. Il ne fait aucun doute que la CICAD a su relever des défis importants et changer foncièrement la façon dont les Amériques luttent contre l'abus de drogues.

Le leadership dont vous faites preuve avec la stratégie antidrogue de l'hémisphère et le mécanisme multilatéral d'évaluation dénote l'engagement ferme et durable de tous les États membres. Je constate aussi que la stratégie et le plan d'action mentionnent la participation des organisations non gouvernementales.

Je félicite la Commission pour cette mention car, comme nous le savons, les ONG ont des compétences et des connaissances uniques qui aideront grandement les États membres à atteindre leurs objectifs, surtout en matière de réduction de la demande et de traitement.

Le secrétaire général de l'OEA l'a d'ailleurs reconnu hier lors d'une discussion informelle, comme le montre le procès-verbal de cette réunion circulé aujourd'hui.

Permettez-moi de citer le secrétaire général, selon qui il faudrait discuter en détail de la faisabilité et de la pertinence d'inclure la société civile dans le contexte de la CICAD.

Voilà la question que je voudrais soulever devant la Commission. Comme nous le savons, le concept de responsabilité partagée est un principe fondamental de notre travail.

Nous savons aussi qu'avec le concept de responsabilité partagée, il est possible d'unir les points forts des gouvernements et des ONG et ainsi de s'attaquer efficacement aux répercussions de l'abus de drogues, surtout en cette période de restrictions budgétaires.

Je serai franche ici si vous me le permettez – si quelques ONG ont des opinions fondamentalement différentes de celles de leur gouvernement ou de la CICAD – il y en a beaucoup d'autres, dont plusieurs sont parmi nous aujourd'hui, qui sont prêtes à collaborer avec vous et à atteindre les objectifs de l'hémisphère.

Les commissaires connaissent le travail du Comité de Vienne des ONG et la façon dont nous avons établi une relation de travail forte et positive avec la Commission des stupéfiants, l'OICS et l'ONUDD, tant à Vienne qu'à New York.

La position collective des ONG, telle que définie lors des consultations mondiales d'Au-delà de 2008 et dont j'ai informé la Commission par le passé, avise tous les États membres des priorités et des recommandations proposées par les ONG concernant la politique mondiale antidrogue. Les progrès accomplis à ce sujet sont considérables, comme j'en rends compte à chaque séance de la CND.

Je crois qu'un tel cadre – que la CICAD elle-même définirait – serait tout aussi avantageux pour la CICAD. Il mettrait à contribution, sous un angle plus marqué et plus stratégique, le rôle des ONG dans votre travail, en plus de tirer parti des partenariats unissant déjà la CICAD et les ONG.

En clair, je vous propose une forme de stratégie permettant à la Commission de déterminer où et comment le travail des ONG compléterait les activités de la stratégie antidrogue de l'hémisphère. M. le président, je prie instamment les commissaires d'accorder à cette question l'attention qu'elle mérite selon nous.

Si la Commission souhaite en savoir davantage, mon organisation le CCLAT, le Comité de Vienne des ONG et, je crois, nombre de mes collègues ici présents, sont à votre disposition et se feront un plaisir de travailler avec vous à cet important partenariat.

Je vous remercie de votre invitation à prendre la parole devant vous aujourd'hui.

MP